



Présentation des résultats de la politique de sécurité en 2011 pour le département de l'Essonne

I - L'EVOLUTION DE LA DELINQUANCE EN 2011

1 - La baisse des violences a été particulièrement marquée cette année : - 4,8%

L'Essonne est le département d'Ile de France où cette baisse est la plus forte après Paris. La baisse est particulièrement forte pour les violences crapuleuses -11,4%.

Les faits les plus graves sont en diminution :

- les vols à main armée ont diminué de 3,4% ;
- les vols avec violence (sans arme à feu) ont baissé de 11,8%, les nouvelles dispositions permettant de neutraliser les téléphones portables volés ont contribué à cette baisse ;
- les violences à dépositaire de l'autorité ont diminué de 11,4% ; toutefois si le nombre de faits diminue, les violences vis à vis des policiers sont plus graves. Ainsi le nombre des policiers blessés est en forte augmentation depuis 3 ans :
 - en 2009 : 199 blessés,
 - en 2010 : 237 blessés,
 - en 2011 : 266 blessés ;
- les violences sexuelles ont diminué de 3,2% ;
- les menaces de violences ont baissé de 1,9%.

2 - Certains actes d'appropriation illégale sans violence ont progressé

- les cambriolages ont fortement augmenté (+15,6%) subissant comme à l'échelle nationale une forte augmentation de la délinquance commise par des ressortissants étrangers. La mise en cause d'étrangers pour cambriolage de locaux d'habitation a augmenté de 36,9% de 2010 à 2011 ;

- les vols liés à l'automobile ont légèrement diminué : -0,5%. Mais cette évolution recouvre une nette baisse des vols à la roulotte (-4,1%) et une augmentation des vols d'automobiles (+18,5%) ; cette dernière augmentation qui représente 600 faits sur l'année s'explique largement par l'activité du réseau qui vient d'être démantelé.

3 - Les escroqueries et infractions économiques et financières ont fortement augmenté

L'augmentation des escroqueries et abus de confiance, essentiellement sur internet explique une hausse de 17,4% (806 faits en supplément par rapport à 2010).

4 - L'activité des services de police et de gendarmerie conduit à une nette hausse des "infractions révélées par l'activité des services " (IRAS)

Les IRAS augmentent de 7,4% en un an (+600 faits).

Au sein des IRAS, les infractions liées aux stupéfiants restent stables.

En revanche, les infractions aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers ont sensiblement augmenté (+35,5%) ainsi que l'usage de faux documents (+34,3%).

Au total, pour la sécurité publique (police) et la gendarmerie, l'ancien agrégat de délinquance de proximité (en vigueur jusqu'en 2010) composé uniquement des vols à main armée, des vols avec violence sur la voie publique, des cambriolages, des vols touchant les véhicules et des destructions et dégradations, qui représente les formes de délinquance les plus mal ressenties des victimes, baisse de 1,3% en 2011 par rapport à 2010.

II- L'ACTION DES FORCES DE POLICE ET DE GENDARMERIE

* l'approfondissement de la connaissance des organisations police/gendarmerie avec des rencontres de tous les chefs de service et une coordination accrue de leurs actions ; ainsi que l'institutionnalisation de réunions bimestrielles entre le DDSP et le Colonel de gendarmerie ainsi que leurs états majors (analyse actualisée de la situation sur le département : au plan judiciaire, ordre public, violences urbaines et sécurité routière ; définition de stratégies communes et des actions à mener) ;

* l'institutionnalisation des échanges d'informations judiciaires entre responsables de la sûreté départementale et des brigades de recherche (cellule anti-cambriolage -C.A.C- bulletin de liaison et d'information judiciaire...). Il est à noter que la CAC a évolué, devenant une cellule anti-délinquance aux domaines de compétences élargies (ex. : vols liés à l'automobile),

A titre d'exemple : après de longs mois d'enquête menée en 2011, deux équipes de malfaiteurs très

organisées viennent d'être démantelées récemment, l'une par la Police Judiciaire (fin 2011) et l'autre par les services de sécurité publique et de gendarmerie (début 2012). Les auteurs sont actuellement sous les verrous et au total ce sont pas moins de **400 faits de vol de véhicule commis en 2011 qui ont été élucidés** ;

* le développement d'une cartographie et d'un fonds documentaire actualisé permettant un échange pertinent dans des domaines ciblés (lutte contre les violences urbaines, lutte contre les vols par effraction...);

* le renforcement de la coordination dans l'emploi des moyens techniques spécialisés (hélicoptère, moyens d'observation : véhicule de surveillance discrète, caméras, jumelles à vision nocturne...);

* le développement des actions de prévention, de prévention situationnelle et de partenariats menés conjointement par les référents sûreté départementaux ;

* la consolidation du plan *Tranquillité Seniors* : L'augmentation du nombre d'opérations de communication auprès des personnes âgées a permis de toucher une population plus importante ;

* la coopération renforcée entre les agglomérations et les territoires conduite en parfaite entente entre les services de police et de gendarmerie, et confortée par la mise en place d'un protocole ;

* la reconduction des plans départementaux (lutte contre les bandes, transports, cambriolages, trafic de stupéfiants, violences scolaires, sécurité des personnes âgées, transports en commun, bandes violentes, hooliganisme) ;

* la mise en place des patrouilleurs avec pour objectifs d'améliorer la visibilité de la police sur la voie publique et de favoriser le contact avec les citoyens ;

* le développement de la vidéoprotection. Une nécessité pour les collectivités locales, transporteurs, bailleurs qui n'est plus à démontrer, et que confirme son utilisation à Grigny 2, centres commerciaux, grandes surfaces et petits commerçants et qui cette année encore ont équipé développé ou modernisé leur système. Ainsi, l'implantation de près de 3 900 nouvelles caméras a été autorisée cette année (2643 en intérieur, 966 à l'extérieur et 401 sur la voie publique) dont 18 nouvelles communes qui ont fait le choix d'un premier équipement en 2011 et quatre sociétés de transports de personnes qui ont souhaité moderniser leur installation et innover dans ce domaine. Nous continuerons à inciter les collectivités locales à s'équiper pour une meilleure surveillance de la voie publique.

Les bons résultats du GIR se confirment en 2011

Le bilan 2011 confirme, pour la troisième année consécutive, les progrès du GIR de l'Essonne et son enracinement dans la lutte contre l'économie souterraine.

Sur le plan quantitatif le rythme des opérations a été aussi soutenu que l'an passé : 53 opérations en 2011 contre 50 en 2010 et 54 en 2009. Celles-ci sont de plus en plus ciblées et de nature à ébranler davantage l'économie souterraine.

La valeur globale des biens et valeurs saisis pénalement a baissé de 20 % passant de 2 107 397 euros en 2010 à 1 630 830 euros en 2011. (pour mémoire 1 479 522 euros en 2009).

En 2009 l'essentiel de la captation des avoirs criminels a porté sur les véhicules des mis en cause. Les saisies d'espèces restaient faibles et les saisies immobilières demeuraient inexistantes. En 2010 une grande partie des saisies et mesures conservatoires concernait principalement les biens mobiliers et les effets personnels des délinquants (maroquinerie, vêtements de luxe, bijoux, parfums, meubles, etc...). En 2011 les saisies ont concerné majoritairement le numéraire qui représente le plus gros agrégat statistique.

Quant aux saisies complexes concernant l'immobilier, une seule inscription hypothécaire d'un pavillon, à hauteur de 260 000 euros a été réalisée, dans le cadre de la lutte contre les trafics de stupéfiants.

III - LA DELINQUANCE ROUTIERE EN 2011

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Evolution annuelle
Accidents	1496	1627	1517	1445	1442	1543	+7%
Tués	47	37	45	27	40	43	+3
Blessés	1936	2047	1893	1804	1793	1970	+10%

Le nombre des accidents et des blessés connaît une hausse sensible en 2011 par rapport à 2010 (respectivement +7% et 10%).

Le nombre des tués reste assez stable mais en nette augmentation par rapport à 2009 année de référence. Il reste cependant inférieur par rapport aux années 2008 ou 2006.

Les conducteurs de deux roues motorisés (2RM), qui ne représentent que 2% du trafic, sont toujours fortement impliqués dans les accidents corporels aussi bien en 2011 qu'en 2010. Ils représentent 40% du nombre des tués en 2011. Cette catégorie d'usagers reste une population très vulnérable.

En 2011, un tiers des tués sont des jeunes de 18 à 24 ans. Sur 13 tués en 2RM, 7 ont entre 18 et 24 ans.

En ce qui concerne **l'âge des usagers** impliqués dans les accidents mortels, il suit la tendance des deux dernières années : la tranche d'âge 18-24 ans, qui ne représente que 9% de la population essonnoise, est fortement représentée dans les usagers décédés : 28% des tués en 2011.

La non maîtrise du véhicule et l'alcool sont en 2011 les principales causes supposées des accidents mortels.

La non maîtrise se définit par un manque d'adaptation par rapport à une situation précise de circulation.

Il convient aussi de noter que plus d'un accident mortel sur trois se produit sur une route sèche, rectiligne, plate.

La répartition du nombre d'accidents sur les trois types de réseaux routiers est relativement homogène :

- * 28% sur le réseau communal
- * 34% sur le réseau Etat
- * 38% sur le réseau départemental

Les tués ou blessés hospitalisés se répartissent comme suit :

- * 40% sur le réseau départemental
- * 36% sur le réseau Etat
- * 23% sur le réseau communal.

Durant l'année 2011, les forces de l'ordre ont effectué 113.924 dépistages d'alcoolémie dont 4139 se sont révélés positifs (soit 4% du nombre de dépistages faits).

Sur 1.100 dépistages de stupéfiants pratiqués, 429 étaient positifs soit 39% des dépistages effectués. 124.307 procès verbaux pour excès de vitesse ont été réalisés en 2011 contre 126.466 en 2010 dans le cadre des CSA (Contrôles Sanctions Automatisés) mobiles; 10.883 contre 12.756 hors CSA mobiles; 488.902 procès verbaux ont été relevés par les radars fixes contre 447.742 en 2010 (cette hausse peut s'expliquer par l'installation de 5 radars fixes supplémentaires en 2011 ce qui porte à 25 le nombre de radars implantés en Essonne).

4424 opérations de contrôles de vitesse ont été implémentées par les forces de l'ordre en 2011 soit 18% de plus qu'en 2010. Les opérations de contrôles d'alcoolémie ont connu une hausse de 18% en 2011 (3658 contre 3110 en 2010) et celles de stupéfiants de +18% également (26 contre 20).

Le nombre de suspensions de permis de conduire est quasiment identique à celui de 2010 (1551 contre 1568 en 2010).

La fin de l'année 2011 a été marquée par la mise en place du nouveau pouvoir d'immobilisation et de mise en fourrière du véhicule, conféré au Préfet dans le domaine de la sécurité routière. 55 immobilisations ont été faites depuis le mois de décembre essentiellement pour des conduites sans permis de conduire.

IV- LES PERSPECTIVES DE LA LUTTE CONTRE LA DELINQUANCE EN 2012

Les forces de l'ordre ont défini six enjeux territoriaux sur lesquels les effectifs de sécurité publiques et les unités de forces mobiles mises à disposition sont mobilisés :

1- **Les infrastructures ferroviaires** (les gares et les trains) et les réseaux de bus afin d'accentuer la lutte notamment contre les vols avec violence.

Afin de compléter efficacement les dispositifs de prévention et de sécurité déjà mis en œuvre en Essonne, il est apparu opportun de faire évoluer « l'observatoire » dédié à la sécurité des transports de surface et les différents outils de concertation, de veille et de gestion de crise, vers un dispositif cohérent et fédérateur tendant à développer une approche intercommunale des problématiques de la sécurité dans les transports en commun par la création d'une Stratégie Territoriale de Sécurité dédiée aux " Transports ".

La TICE, en tant que réseau de transport structurant sur ce territoire, paraît le plus approprié afin d'assurer la première étape de diagnostic, pour la réalisation duquel il apportera toute son expertise et son soutien aux partenaires en matière d'ingénierie de projet et d'animation.

De cette démarche émergera un plan d'actions, fondement de la Stratégie Territoriale de Sécurité dédiée aux Transports.

2 - **Les établissements d'enseignement du second degré** (lycées et collèges) et leurs abords mais également les trajets les reliant aux gares ;

3 - **Les centres commerciaux** pour lutter contre les violences entre bandes et les vols ;

4 - **L'occupation illicite de l'espace public et le deal de quartiers** (les cages d'escalier et les halls d'immeuble notamment) ;

5 - **Les zones pavillonnaires** afin de lutter contre les cambriolages ;

6 - **Les zones d'habitat précaire** afin de lutter contre l'immigration irrégulière, la prostitution, le proxénétisme et la délinquance d'appropriation.